LIEGE2015.eu
CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

CONFÉRENCE DE PRESSE

Consultation populaire du 22 février 2009
Mobilisation générale !

CONFÉRENCE DE PRESSE LIÈGE 2015

Consultation populaire du 22 février 2009 à Liège :

Mobilisation générale !

[5 février 2009]

- Éclaircissement sur les questions récurrentes concernant la Capitale Culturelle.
- Pourquoi nous estimons que le vote est **moralement** obligatoire.
- Déploiement de la campagne, appel à la mobilisation

AVANT-PROPOS

Historique

Le collectif Liège 2015 est composé de citoyens issus de tous horizons de la société civile de Liège. Il est ouvert à tous et voué à s'élargir. Il n'est pas une instance représentative mais bien un groupe stimulateur des idées, des esprits et des consciences. Son seul et unique objet est d'obtenir le titre de **Capitale européenne de la Culture pour Liège en 2015.**

Le collectif a mené d'avril à décembre 2008 une campagne de récolte de signatures de citoyens domiciliés sur la commune de Liège dans le but que soit organisée une consultation populaire d'initiative citoyenne, puisque les autorités communales refusaient de proposer la candidature de Liège.

Cette campagne est aujourd'hui terminée et laisse la place à une campagne pour le succès de la consultation populaire du 22 février.

Contexte de la campagne

Le succès de la pétition organisée par le collectif Liège 2015 a amené le conseil communal à voter à l'unanimité la tenue de la consultation populaire du 22 février posant la question:

«Souhaitez vous que la Ville de Liège pose sa candidature au titre de Capitale européenne de la culture pour 2015 ?»

D'autre part, l'échevin de la culture, Jean-Pierre Hupkens, est chargé de l'élaboration du dossier de proposition de candidature.

Le collectif, qui s'est entre-temps élargi et renforcé, poursuit son action en organisant une large campagne d'information et de mobilisation pour le OUI et participe - à titre consultatif - à la demande de l'échevin, à l'élaboration du projet de candidature au titre de capitale européenne de la culture 2015.

La consultation populaire d'initiative communale est une expérience exceptionnelle de démocratie directe qu'il est essentiel de mener à bien. En effet, un échec ne peut que renforcer le rejet par le citoyen de la politique et amener une déception aux conséquences désastreuses pour les idéaux démocratiques.

L'élaboration de la proposition de candidature est la première étape effective de la création d'un projet culturel ambitieux et fédérateur pour Liège et sa région. Ce projet se développera sur plusieurs années et la Ville et l'échevinat de la culture auront à cœur d'y associer un maximum d'acteurs culturels d'horizon le plus large.

I. ÉCLAIRCISSEMENTS

1) En quoi le titre de Capitale culturelle est-il bénéfique pour Liège ?

- La culture est un moteur de développement économique. Les retombées économiques en terme de créations d'emplois et d'activités corollaires au statut de capitale européenne de la culture se feront sentir longtemps avant et après l'année 2015.
- Il ne s'agit pas seulement d'hypothétiques événements qui peut-être auront lieu en 2015. En effet, tout au long du processus de sélection et de préparation pour 2015, les réalisations et leurs implications seront nombreuses et utiles en elles-mêmes. Le processus commence immédiatement.
- La Province de Liège est riche d'une multiplicité d'infrastructures et d'opérateurs importants, et d'un tissu de plus de 250 opérateurs culturels dont l'image, associée au processus, sera incomparablement valorisée. (cf liste non exhaustive en annexe)
- C'est la mise en valeur au niveau national et international de la richesse patrimoniale (40% de l'ensemble du patrimoine wallon) et artistique de Liège et de sa région.
- L'essentiel des moyens financiers pourra être consacré à la production d'activités essentiellement culturelles, Liège disposant à l'horizon 2015 d'infrastructures culturelles et urbanistiques entièrement rénovées, indépendamment des sommes allouées à la Capitale Culturelle.
- Cela contribue à la mise en place d'une dynamique fédératrice souhaitée depuis de

nombreuses années par l'ensemble des acteurs culturels locaux et régionaux (cf Livre blanc « Quelle culture pour Liège ? » ULg-Émulation, décembre 2000)

- Être Capitale européenne de la Culture, c'est unique dans la vie d'une ville, d'une région et de ses habitants. C'est en effet une opportunité exceptionnelle de poursuivre le développement culturel, économique et social de toute une région.
- Le titre de Capitale génère des projets très forts qui feront gagner à Liège et à sa région plusieurs années en terme de développement et de prospérité : le titre attirera des moyens financiers extérieurs très importants qui permettront de valoriser et d'augmenter la visibilité et le pouvoir d'attraction de toute une région.
- Ce titre et les étapes qui y mèneront permettront d'accélérer le développement de l'Eurégio Meuse-Rhin dont la culture est l'un des éléments moteurs.

2) Réponses aux principales idées reçues

« La ville de Mons a été désignée en 2004 par le gouvernement de la communauté française comme unique candidate. Les jeux sont faits.»

NON :

Jusqu'en 2006, les pays étaient invités à désigner une ville comme capitale européenne de la culture. Les décisions de 2004 sont logiques dans ce sens. Néanmoins, **en 2006**, **l'Europe décide de changer les règles car la ville désignée jusque-là était trop souvent le fief de l'homme politique le plus important**[1] et instaure une **nouvelle procédure** pour les appels à candidature auprès des différentes villes du pays[2]. Un jury international est mis en place et désignera la ville qui portera le titre pendant un an.

Le gouvernement de la communauté française est bien conscient de ce nouvel état de fait puisque la publication au moniteur le **16 septembre 2008** mentionne bien un appel à **candidatures** [3].

En instaurant le principe d'une émulation entre les villes (la Ville de Mons parle plutôt de « compétition »[4]), le but de l'Europe est bien de stimuler la création et la créativité dans les villes candidates. À cet égard, la ville de Marseille vient d'être désignée pour 2013. Sa candidature avait été retenue à l'issue du premier tour au même titre que celles de Lyon, Bordeaux et Toulouse. La procédure aura donc créé la mise en place de nombreuses structures, de débats, de

---

1 Rapport Palmer, *European Cities and Capitals of Culture*, August 2004, page 53
http://ec.europa.eu/culture/pdf/doc654_en.pdf

2 DÉCISION No 1622/2006/CE.
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:304:0001:0006:FR:PDF

L'appel à candidatures publié au « Moniteur belge »
http://www.fadilalaanan.net/downloads/pdf/CapitaleEuropeenneCulture_AppelMoniteur_16.09.2008.pdf

4 Site de la Ville de Mons
http://www.mons.be/home.aspx

plate-forme des acteurs culturels. Des synergies entre pouvoirs publics et institutions culturelles ont été mises en place. C'est dans ce sens que le projet de l'Europe est intéressant, aucun des projets des 3 villes non-sélectionnées n'étant abandonné au lendemain de la prise de décision.

Un des facteurs de la réussite des Capitales passées réside dans la capacité de la ville à *impliquer* à la fois les acteurs du monde culturel et socio-économique, et la population locale. La manifestation devra **concilier exigence artistique et ferveur populaire**[5], favorisant la manifestation par un processus **partant de la « base » vers le « sommet »**[6]. C'est précisément le processus dans lequel s'est engagé Liège.

«Une capitale européenne de la culture, c'est un one-shot avec beaucoup de paillettes et peu de place pour les artistes.»

NON :

C'est la poursuite d'objectifs qui permettent une vision cohérente de différents projets culturels comme autant de jalons vers l'année du titre de Capitale Culturelle, puis au-delà, en misant précisément sur la recherche systématique de synergies entre les opérateurs culturels de toutes tailles et vocations.

De la manière dont étaient désignées les capitales culturelles jusqu'en 2006, les dérives étaient fréquentes et certains acteurs culturels d'envergure plus réduite ont pu se sentir mis de côté. Dans le cas du débat en cours à Liège, il s'agit d'une démarche inverse, **la question de la candidature ayant été posée par des artistes et des citoyens**. Réunis en collectif, ils ont déjà réussi l'exploit de rassembler près de **30.000 signatures** (dont 22.000 issues du seul territoire de la commune) qui leur ont permis d'obtenir la consultation populaire. Ils travaillent maintenant (bénévolement) pour que cette consultation populaire soit une réussite. De plus, des membres de ce collectif sont présents dans le groupe de rédaction du pré-dossier de manière à sensibiliser l'échevin de la Culture de la Ville de Liège à la nécessité de travailler avec le plus grand nombre d'acteurs culturels de la Province.

« Une capitale culturelle coûte très cher aux contribuables et la Ville de Liège n'a pas d'argent. Il y a d'autres priorités pour la Ville. »

NON :

Le budget de Mons 2015 est actuellement de 70 millions d'euros[7]. Sur cette base, des projections réalistes montrent que le projet ne devra pas coûter plus de 2 euros par an par habitant à la Ville de Liège jusqu'en 2015.

A titre exemplatif, l'apport direct de la commune de Mons est de 250 000 euros par an sur douze

5 Guide à l'intention des villes candidates au titre de « Capitale européenne de la culture », page 15 http://ec.europa.eu/culture/pdf/doc633_fr.pdf

6 Guide à l'intention des villes candidates au titre de « Capitale européenne de la culture », page 15 http://ec.europa.eu/culture/pdf/doc633_fr.pdf

7 Mons 2015: les détails d'un budget solide", in La Province, 07/01/2009 http://www.laprovince.be/regions/mons/2009-01-07/mons-2015-details-budget-solide-675306.shtml

an. La Région wallonne et la Communauté française dotent la ville choisie d'un important budget auquel peuvent s'ajouter des Fonds européens. Une opération réussie rapporte à la Ville organisatrice plusieurs fois chaque euro investi et les moyens investis n'entravent la gestion quotidienne de la Ville.

En prenant l'exemple de Lille, les chiffres sont édifiants: 1 € investi en a rapporté 6 ; 9 millions de participants aux manifestations ; 4.000 journalistes reçus ; 17.000 artistes mobilisés ; 2.500 manifestations ; 1.341 salariés engagés pour Lille 2004 ; 350 commerçants adhérents ; 27 % de nuitées en plus dans les hôtels ; 1,5 % d'emplois en plus dans la région Nord-Pas de Calais et 7 % à Lille intramuros[8].

Concernant les moyens financiers injectés, 95 % des sommes investies proviendront de l'extérieur. Ainsi que le souligne Elio Di Rupo : « *Si ce n'est pas chez nous, cet argent ira de toute façon ailleurs. Il ne s'agit pas de faire un choix entre de l'argent qu'on recevrait pour la culture d'un côté ou de l'argent qui servirait à la gestion courante de la ville comme les trottoirs, les logements, la propreté... »* Pour le paraphraser, « ce n'est n'est pas Liège 2015 ou mes égouts, Liège 2015 ou mon trottoir... »[9]

« Le projet n'est pas prêt. Il est donc trop tard de se lancer maintenant »

NON :

Le Conseil Communal a chargé l'échevin de la Culture et la Commission Culture de la ville de préparer le dossier de candidature, dont un pré-dossier doit être remis le 1er mars 2009.

Liège ne part pas sans réflexion sur la culture : divers outils ont déjà été mis en place qui ont identifié les atouts culturels de Liège dans une optique de déploiements internationaux. Dès 2000, a été organisé par l'Université de Liège et la société libre de l'Émulation un colloque intitulé : « Quelle culture pour Liège ? ». Un livre blanc a été édité avec les conclusions de ce colloque. Ont suivi en 2004, à l'initiative de la Ville, les États Généraux de la culture de la Ville de Liège (Culture - Tourisme). Des tables rondes ont été organisées dans le cadre de la construction du projet de ville et la Province de Liège travaille également sur la thématique culture - tourisme - économie.

La pré-candidature de la Ville **va être jugée** sur son potentiel, ses structures et opérateurs culturels et socio-economiques, sa position géographique et ses liens intra-communautares et internationaux, last but not least, **sur la motivation de ses citoyens.**..

Au vu du questionnaire de pré-candidature auquel la Ville candidate est tenue de répondre[10], il apparaît que la tâche est à la portée d'une équipe professionnelle adéquate.

---

8 Interview dans "La Province", 04/01/2009
http://www.laprovince.be/regions/mons/2009-01-04/di-rupo-forces-vives-croyez-mons-2015-674773.shtml

9 Interview dans "La Province", 04/01/2009
http://www.laprovince.be/regions/mons/2009-01-04/di-rupo-forces-vives-croyez-mons-2015-674773.shtml

10 Document de proposition de candidature de la Division Générale de la Culture de la Commission Européenne
http://ec.europa.eu/culture/our-programmes-and-actions/doc463_fr.htm

II. LES LIÉGEOIS DOIVENT SE MOBILISER

Le code wallon de démocratie locale ne rend évidemment pas le vote obligatoire pour les consultations populaires.

Néanmoins, Liège2015 estime que la consultation populaire représente un grand et bon exemple de démocratie directe, donc de participation citoyenne, et estime que le vote est « moralement » obligatoire. **Les Liégeois doivent en effet se mobiliser plus que jamais** parce que :

- Si le nombre de votant est insuffisant (10% de la population et non du corps électoral), le processus s'arrête net.
- **La participation citoyenne est un élément capital** dans l'édification et l'acceptation **du dossier de candidature**. Ce peut même être un avantage décisif qui permettra de faire la différence avec toute autre candidature.
- C'est une rare opportunité que toute une Ville se prononce, dans ses multiples composantes - notamment **les jeunes et les étrangers** qui sont trop souvent écartés des décisions de la collectivité.
- Parce que **l'avenir de toute une région** repose sur le vote des seuls habitants de la Ville de Liège qui doivent prendre mesure de leur responsabilité
- L'enjeu démocratique est de taille : c'est la **première consultation populaire venant d'une initiative citoyenne dans une grande ville de Belgique**. Elle crée un précédent de démocratie participative qui doit devenir un outil d'une nouvelle culture politique que chacun appelle de ses vœux.
- Les citoyens doivent prendre possession de leur **droit à l'expression** sur des questions d'avenir qui concernent l'ensemble de la communauté.
- La consultation a été obtenue par la seule volonté des citoyens. Les compteurs sont remis à zéro pour l'étape à venir. **C'est à nouveau aux citoyens de transformer l'essai**. Maintenant ou jamais.
- Quand il font entendre leurs voix, **les Liégeois montrent que des citoyens mobilisés obligent les décideurs à tenir compte de leur avis**, voire infléchissent leurs décisions ; c'est un signe de vitalité démocratique.
- **La prochaine opportunité pour une ville wallonne est en... 2042**

Fadila Laanan : *« Ce n'est pas moi qui regretterai que la culture fasse l'objet d'une mobilisation citoyenne. Cette démarche s'inscrit en effet dans le sens de mon action notamment dans l'esprit des états généraux de la Culture ou de la réforme des instances d'avis (08/01/2009)*[11] *»*

11 Fadila Laanan au Parlement de la Communauté française, http://archive.pcf.be/10000000101b017?action=browse

III. DÉPLOIEMENT DE LA CAMPAGNE, VOLONTAIRES

Appel aux volontaires

La campagne nécessite un **grand nombre de volontaires** pour une multitude de tâches : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et sollicitées pour coller des affiches, distribuer les tracs, informer, diffuser...

Venez nous rejoindre dans une expérience unique, au cœur de la démocratie et de la mobilisation, pour faire vibrer Liège.

Chacun peut venir s'approvisionner en supports et matériel de campagne (affiches, tracts, …) et trouver toutes les informations nécessaires pour les diffuser dans son entourage, son école, son quartier, son mouvement de jeunesse, … dans les **bureaux-container de Liège 2015, à quelques pas du Perron, place du Marché, tous les jours de 17h00 à 19h00** ou nous contacter via le **site internet** http://liege2015.eu/ ou l'adresse contact@liege2015.eu

Devenir ARTISAN de Liège 2015

- Devenir *Artisan* de la candidature de Liège Capitale européenne de la Culture en 2015
- C'est être informé en priorité par une newsletter de tout ce qui concerne le projet de candidature de Liège au titre de Capitale européenne de la Culture en 2015.
- C'est relayer ces informations au sein de votre famille, du cercle de vos amis, de votre milieu professionnel, des associations dont vous faites partie, afin que le projet Liège 2015 devienne petit à petit **l'affaire de tous les liégeois** – et des autres.
- C'est envisager le moment venu de participer bénévolement, selon vos disponibilités, vos compétences et sans jamais d'obligation, à l'encadrement et au développement de certains des grands événements festifs qui vont se dérouler en 2015.
- C'est échanger avec nous vos idées, vos critiques, vos remarques, dans un esprit convivial et constructif qui nous aidera à faire grandir le projet.
- **C'est être au premier rang de cette belle aventure qui constituera pour la Ville et les citoyens une expérience inoubliable.**

Tous les renseignements sur le site http://liege2015.eu/

Débats/informations

Au-delà des outils de large diffusion (affiches, interventions dans les médias,...) qui sont mis en place pour faire connaître la consultation populaire du 22 février et ses enjeux, il nous semble absolument essentiel de **permettre à tous ceux qui le souhaitent de prendre le temps d'une discussion plus approfondie sur les enjeux du scrutin et du projet pour la ville** que représentera, dans les années à venir, la Capitale européenne de la Culture **si nous sommes suffisamment nombreux à nous mobiliser pour aller voter.**

Le collectif « Liège 2015 » a donc mis au point une formule très simple, permettant à qui le

souhaite d'organiser en quelques jours **un débat dans son quartier,** pour les membres de son association, etc.

Concrètement, toute personne (association, comité de quartier,…) souhaitant organiser un tel débat, doit :

- **fixer une date** (à partir du vendredi 6 février);
- **trouver un local** pouvant accueillir une cinquantaine de personnes au minimum (de préférence accessible aux personnes à mobilité réduite) et assurer sa disponibilité à l'heure dite (et, si nécessaire, prévoir un petit fléchage pour que les participants ne se perdent pas) ;
- s'engager à **coller les affiches** que nous lui fournirons dans les commerces et les lieux publics de son quartier ;

Nous nous engageons à :

- **assurer la présence d'un orateur** représentant le collectif « Liège 2015 » pouvant, selon les modalités choisies, participer à un débat ou assurer une présentation de la consultation du 22 et de ses enjeux (nous encourageons les organisateurs à inviter d'autres orateurs (acteurs culturels, responsables politiques,...) de façon à organiser un débat ;
- **fournir une cinquantaine d'affiches** déjà imprimées avec les informations qui nous serons fournies (lieu, horaire, intervenants) ;
- **relayer l'information via nos propres canaux** de diffusion et, s'ils le souhaitent, vers les médias ;

Pour tout renseignement : contact@liege2015.eu ou dans les bureaux- container de Liège 2015, à quelques pas du Perron, place du Marché, tous les jours de 17h00 à 19h00

Appel aux dons

La campagne est gérée exclusivement par des bénévoles et des citoyens motivés issus de tous horizons. Pour la faire vivre, il faut financer divers supports, moyens de communication et de déplacement, … A ceux qui ne peuvent nous rejoindre, nous signalons qu'ils peuvent soutenir la campagne par des dons sur le

compte de l'asbl « Liège 2015 » n° 860-1056921-88 avec la mention « soutien à Liège 2015 ».

Ceux-ci servent exclusivement à la campagne et les comptes seront publiés publiquement et intégralement.

LA CONSULTATION PRATIQUEMENT

- **Les électeurs sont toutes les personnes de 16 ans et plus inscrites sur les registres officiels de la Ville, indépendamment de leur nationalité**.
- **Les électeurs sont convoqués par voie postale. Un document d'information édité par la Ville de Liège est joint à la convocation.**
- **L'élection se tient le dimanche 22 février 2009 de 8h00 à 13h00 dans les bureaux de vote (au nombre de 24) répartis sur le territoire communal** (un bureau par quartier)
- **Les procurations sont possibles**

CONTACTS

Le site : http://liege2015.eu/

Mail presse : liege2015@gmail.com

Mail public : contact@liege2015.eu

Contact presse : Alain De Clerck **0497 99 44 35**